

Résidence « Source de Marie »  
Arc 1950

Mairie de Bourg Saint Maurice  
Monsieur le Maire  
1 place Marcel GAIMARD  
73700 Bourg Saint Maurice

Objet : Contribution dans le cadre de la révision générale du PLU

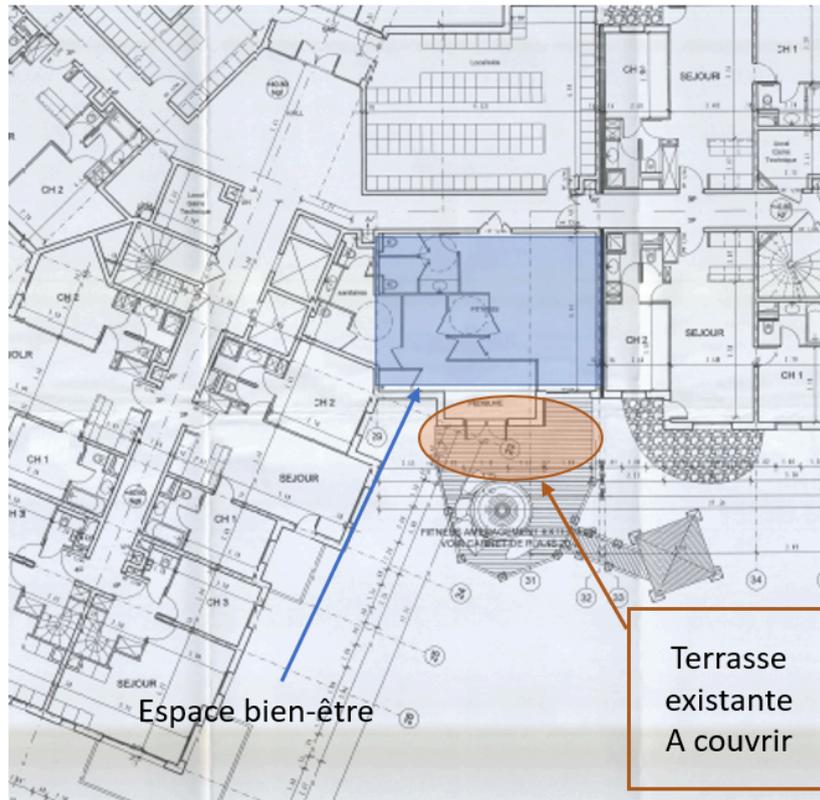
Monsieur le Maire,

Cette contribution vous est adressée par le Conseil syndical de la résidence « Sources de Marie » située à Arc 1950 parcelle K1079. Nous souhaiterions que le prochain PLU autorise le projet suivant :

Couverture d'une terrasse existante située sur l'arrière du bâtiment (façade ouest). Cette terrasse dessert un espace wellness/fitness commun à la résidence (voir plan ci-dessous). L'accès à cette terrasse se fait par des portes fenêtres qui restent régulièrement ouvertes. Afin de fermer cet espace, il est envisagé de mettre en place des baies vitrées. Ceci devrait conduire à une réduction de la consommation de chauffage de l'espace bien-être tout en permettant aux résidents de profiter de la vue montagne lorsqu'ils seront dans cet espace. La surface créée sera limitée et ne devrait pas excéder une trentaine de m<sup>2</sup>. Sa hauteur sera elle aussi limitée puisque aucun étage ne sera créé. Si l'autorisation nous est donnée, l'extension sera réalisée dans le respect des règles architecturales en vigueur et s'intégrera parfaitement dans le village.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Le conseil syndical des « Sources de Marie »



Résidence "Sources de Marie" - Arc 1950